

## HISTOIRE

### Arrelles, village templier

La commune était l'une des quatre maisons secondaires de la commanderie d'Avalleur.

---

Par . SYLVIE VIREY | Publié le 13/01/2018 à 21h03

---

Si [Avalleur](#) est un site templier exceptionnel, **la maison secondaire qu'était Arrelles l'est tout autant**. C'est en effet ce que l'on apprend dans l'ouvrage que viennent de co-signer **Valérie Alanièce et François Gilet**, éminents spécialistes de la cause templière. Depuis la parution de leur premier livre, en 1995, ces derniers ont repris leurs recherches à la lueur des travaux entrepris sur la commanderie d'Avalleur par le conseil départemental et de [la mise en place de la Route templière européenne](#). Et c'est ainsi qu'ils ont remis en lumière non seulement Avalleur, mais aussi **l'aménagement du territoire mis en œuvre par les Templiers**, les quatre maisons secondaires, et tout particulièrement celle d'Arrelles.

« *Nous qui sommes intéressés par l'histoire du village, nous avons été émus par ces révélations et nous avons envie que les autres habitants puissent en profiter* », soulignent deux habitants, Chantal et Raymond Sautereau, Chantal étant la descendante d'Edmond Morel, auteur des seuls écrits sur l'histoire du village. « *C'est justement notre but premier*, répond François Gilet. *Nous attachons une grande importance à restituer aux gens leur mémoire, à retrouver leurs racines et qu'ils soient fiers de leur village.* »

C'est ce dernier qui nous indique quels sont les éléments remarquables concernant Arrelles.

## Une identité exceptionnelle

**Arrelles était, dès la fin du XIIe siècle jusqu'à la fin du XVIIe siècle, sous la dépendance d'une seigneurie ecclésiastique en totalité – exclusivement templière ; ce qui est rare. C'était un domaine à part entière, certainement la plus grosse dépendance d'Avaleur et, à un certain moment, la plus rentable.** Elle a été offerte par le comte de Bar-sur-Seine. On la dénommait la commanderie La Cour.

## Un riche domaine

Le bois était une économie fondamentale du Moyen Âge. À Arrelles, c'était une source de revenus extrêmement importante grâce aux forêts de Fiel et Fays. Le bois servait pour la construction des maisons, la construction maritime, pour divers usages particuliers mais aussi pour faire paître les animaux ; tout cela étant régi par des droits. La culture et l'élevage de moutons, notamment, étaient aussi une grande richesse. Il y avait enfin beaucoup de vignes à Arrelles, qui comptait environ **300 personnes sur place**. Le village n'a plus que 85 habitants aujourd'hui.

## Les équipements collectifs

Près de l'église, il y avait, à l'époque, une grande grange dîmière pour stocker les impôts en nature. « *On ne sait pas exactement où elle se situait, mais avec la mémoire collective et en visitant les propriétés privées, on pourra peut-être à l'avenir retrouver quelques traces* », indique François Gilet. Il ajoute qu'un auditoire de justice était abrité dans cette grange. Il y avait aussi **un four banal et un moulin à aubes** dont les différents canaux du bief figuraient encore sur le plan cadastral napoléonien, selon l'historien. « *Il y avait même une pièce d'eau pour, probablement, un élevage de truites et une prise d'eau traverse notre propriété* », précise Raymond Sautereau qui a partagé ses connaissances avec François Gilet. La maison secondaire était composée de nombreux bâtiments dont il ne reste plus rien.

## Dans l'église, des vestiges

«*D'après moi, les seuls vestiges templiers sont dans l'église. L'église devait*

*être en limite de la commanderie. Elle a été reconstruite en 1823 mais son origine est du XIIe siècle. La croisée d'ogive du cœur qui repose sur des demi-colonnes avec petits chapiteaux à crochets est de cette époque. Je pense que cela a dû être réintégré dans la reconstruction du XIXe siècle »,* consent François Gilet qui voudrait néanmoins pousser davantage les recherches sur le sujet et étudier tous les lieux-dits.

## **Et même... un templier**

**Arrelles a même la chance d'avoir un Templier** : Gauthier de Bures. Dans le procès de l'ordre du Temple, il est en effet mentionné que Gauthier de Bures a été fait Templier dans une commanderie appelée Aurelave. *« Quand on sait qu'Arrelles était Aurélium, Aurelave, c'est le même mot. Donc pas de doute possible. Ça donne une dimension humaine intéressante à cette commanderie »,* se réjouit encore François Gilet

Pour en savoir plus, « Templiers d'Avallieur, la vie en Champagne », de Valérie Alanièce et François Gilet.

## Sèche-Fontaine: un lieu de mémoire majeur



Dans le bois de Fiel, au fond d'un vallon, on arrive à Sèche-Fontaine. « *C'est énorme, Sèche-Fontaine ! Un lieu de mémoire majeur qui mériterait d'être protégé* », s'enflamme François Gilet.

Don des comtes de Bar-sur-Seine à Robert de Molesme, le fondateur des Cisterciens, ce domaine fut prêté à un certain Bruno, qui souhaitait se retirer du monde quelque temps. Ce fameux Bruno était un écolâtre. Il deviendra saint Bruno. Après son expérience de Sèche-Fontaine, c'est lui qui va créer rien de moins que l'ordre des Chartreux. « *Deux personnages majeurs de la chrétienté ont fréquenté Arrelles et personne – aucun Aubois – n'en parle ! C'est à tomber par terre !* » lance-t-il encore à Chantal et Raymond Sautereau, qui aimeraient que François Gilet fasse une conférence sur le sujet. Une bonne idée !

## Toute une histoire

- Outre cette prestigieuse période templière, on sait qu'il y a eu auparavant une occupation romaine à Arrelles.
- Vers les années 800, on commence à parler d'Arrelles. Le village s'appelle à l'époque Aurelium qui viendrait de l'Empereur Aurélien (vers 230).
- Au XVIIe siècle, on parle de la maison seigneuriale sur environ 4 ha entre le Paty, le bief du moulin, la voie romaine et l'église ; ce qui confirme les traces de la commanderie templière.